



**L'équipe locale CFTC DGFIP vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !**

### **Rétrospective de 2020 :**

#### **1°) La pandémie :**

L'année 2020 a été porteuse de bouleversements profonds à de très nombreux égards que ce soit personnelle ou professionnelle. La crise sanitaire a bouleversé notre rapport au collectif de travail de manière subite faisant naître beaucoup de stress et d'anxiété.

Le premier confinement a introduit la notion de missions dites de « continuité d'activité » induisant les conséquences suivantes :

ont été placés en ASA, le personnel fragile et les accompagnants de personnes fragiles, les parents d'enfants scolarisés, les agents qui n'étaient pas affectés sur des missions prioritaires et ceux qui étaient en roulement.

Les missions prioritaires ont aussi été confiées à des agents qui ont dû se former sur le tas en un temps record.

De nombreuses initiatives locales ont été prises en charge par les agents DRFIP, comme la communication à distance avec les « sachant » afin d'exécuter les nouvelles missions confiées.

Pendant la période estivale, la ponction de jours de congés et l'attribution de la prime dite « COVID » ont été calculées. Ses 2 conséquences de la pandémie ont contribué à détériorer l'ambiance de travail au sein des services. Il n'a pas été simple de faire vivre le collectif de travail alors que les agents étaient dans des positions statutaires différentes et avaient été sollicités à des niveaux différents sur les missions essentielles telles que le paiement des dépenses, les aides aux entreprises, la campagne IR, la gestion des agents...

La crise sanitaire a contribué à la montée en puissance du télétravail. La pandémie a permis de mettre en évidence un manque cruel d'information dans de nombreux services, le désir d'une meilleure communication au sein d'un même service et le besoin pour les télétravailleurs d'être intégrés dans un collectif de travail.

**A la sortie de la crise, la CFTC Locale a demandé qu'une réelle réflexion soit initiée dans chaque service afin qu'un nouveau mode de travail soit mis en place.**

Des réunions de retour d'expérience (RETEX) se sont déroulées dans de nombreux services.

**Les conditions de vie au travail ont été fortement impactées par la COVID. Dans ce contexte, la CFTC DGFIP continuera à intervenir auprès de la direction afin de dénouer certaines situations. Seule une communication réactive permet de solutionner les problématiques rencontrées.**



**L'équipe locale CFTC DGFIP vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !**

□ Le second confinement qui ne hiérarchise plus les missions de la DGFIP, s'appuie sur le développement du télétravail et ne place qu'à titre exceptionnel les agents en ASA lorsqu'ils sont en situation de fragilité et que leurs tâches ne sont pas télétravaillables ou qu'ils sont parents d'enfants dont l'établissement est fermé pour cause de COVID.

La pandémie a permis de mettre en évidence un manque cruel d'information dans de nombreux services, le désir d'une meilleure communication au sein d'un même service et le besoin pour les télétravailleurs d'être intégrés dans un collectif de travail.

## **2° ) le Télétravail et les conditions de vie au travail :**

Le développement du télétravail

**Le télétravail est devenu LA variable d'ajustement qui permet en situation de crise de mener à bien les missions.**

Il est regrettable que les commandes d'ordinateurs portables n'aient pas été passées dès le début de la crise sanitaire alors que le scénario de vagues épidémiques était largement commenté par les spécialistes. A l'heure actuelle, on observe une volonté de montée en puissance du télétravail devant concilier les paradoxes suivants :

- un pourcentage de télétravailleurs élevé ;
- un télétravail désiré et non subi ;
- au moyen de matériel qui n'était pas destiné au télétravail ;
- le maintien de la mission d'accueil au moins sur RDV ;
- la cohésion du collectif de travail entre agents à poste et télétravailleurs (équilibre des tâches des agents à poste et des télétravailleurs) ;
- le maintien d'une dynamique et d'un dialogue entre tous les agents d'un service.

### **S'agissant des conditions de vie au travail :**

Le CTL du 06/10/2020 a abordé entre autres le bilan social de la DRFIP pour 2019. Or, le résultat de l'observatoire interne des MEF, publié en mai 2020, met en évidence une dégradation globale des indicateurs qui traduit un profond malaise des agents.

Depuis la fin du confinement, le moral des agents et/ou l'ambiance de travail se dégradent continuellement. La prime « COVID » et les ponctions sur le congés et RTT n'y sont pas étrangères. La mise en place d'une nouvelle organisation de travail ne pourra aboutir si les moyens qui lui seront consacrés sont insuffisants.

**La CFTC DGFIP Locale a déjà évoqué ce constat plusieurs fois lors de divers groupes de travail avec la Direction Générale. Nous avons aussi indiqué que les agents ne peuvent être réduits à une variable d'ajustement du Contrat d'Objectifs et de Moyens.**

**Aussi, la CFTC DGFIP Locale encourage une communication rapide, uniforme et systématique envers l'ensemble des agents. Pour la CFTC, il est urgent de remettre l'humain au cœur de toute réflexion concernant l'évolution rapide de nos métiers même si la crise sanitaire a favorisé un dialogue social soutenu dans le Loiret.**



*Joyeux Noël  
et  
bonne Année*

*avec la  
CFTC*

**L'équipe locale CFTC DGFIP vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !**

Malgré tout, à la fin de la période de confinement, le contrat d'objectif et de moyens a été présenté par la DGFIP qui a poursuivi le déroulement du NRP.

Le CTL du 17/11/2020 a acté la disparition des petites trésoreries de notre département et la mise en place concomitante des SGC (Services de Gestion Comptable). La création des SGC contribuera à éloigner le personnel des collectivités rurales. ( voir sur notre site local le compte-rendu du CTL )

Depuis l'annonce du NRP, l'intersyndicale de la DRFIP du Loiret a rencontré et/ ou contacté de nombreux ordonnateurs, a demandé aux agents de s'exprimer dans le cadre de la « votation » organisée en 2019.

**Tous sont unanimes, le NRP ne répond pas à leurs attentes.**

L'intersyndicale a fait part au DRFIP, au cours de nombreux échanges, de ses positions ainsi que des analyses des agents. Pour les agents consultés :

le NRP a exclu les agents de la DGFIP qui deviennent une simple « variable d'ajustement » ;

la « concertation » annoncée dans le processus de construction du NRP s'est traduit par un monologue participatif impulsé par le DG et décliné uniformément sur le territoire ;

le NRP met un point final à la qualité du service public telle que chacun la fait vivre.

Durant ces derniers mois, les agents de la DGFIP en général et de la DRFIP du Loiret en particulier ont dû faire face à des situations extraordinaires et s'adapter dans l'urgence à de nouvelles exigences et de nouvelles missions. Cependant, les deux périodes de confinement n'ont pas ralenti ni même infléchi la mise en place du NRP malgré la demande intersyndicale formulée au plan national le 29 octobre afin de repousser cette échéance.

La déclinaison du NRP au plan local qui nous est présentée est établi à partir d'un effectif théorique alors que les suppressions d'emplois à la DRFIP seront annoncées à la fin d'année. La DGFIP souffre d'un manque cruel d'agents qui l'oblige à recourir au recrutement hors concours en CDD.

**Pour la CFTC DGFIP, la crise sanitaire que nous traversons était un élément déclencheur et une opportunité pour mettre en œuvre une réelle concertation, relire, adapter et repenser le NRP qui nous est présenté aujourd'hui. D'ailleurs, en fonction du contexte pandémique, il a été demandé à la DGFIP, par l'ensemble des syndicats nationaux de reporter les projets DGFIP 2021 à une date ultérieure. Mais, il n'en est rien et les agents, dans le contexte sanitaire actuel, redoutent la mise en place des SGC qui se fera sans renfort d'effectif, la plupart du temps.**

Le rouge est passé de mode

Lui aussi il se met au bleu

Pourquoi pas vous ?

Offrez et  
Offrez vous  
une Adhésion  
CFTC



Essayez le BLEU

**C'est le  
moment  
d'avoir un  
syndicat à  
vos côtés**

**CFTC**  
*La Vie à Défendre*



*Joyeux Noël  
et  
bonne Année*

*avec la  
CFTC*

**L'équipe locale CFTC DGFIP vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !**

### **RESTONS CONNECTES AVEC LA CFTC DGFIP LOIRET !**

Au niveau de notre syndicat, la crise sanitaire nous a obligé à repenser notre manière de communiquer. Dans un souci de préserver chacun de nos interlocuteurs, nous avons décidé de privilégier les moyens de communication qui permettent d'échanger les idées et non le virus. Ainsi, nous avons privilégié les audioconférences, les visioconférences (nous avons ainsi tenu notre AG en visioconférence), nous vous avons systématiquement adressé les compte-rendu d'audioconférences avec le DRFIP ou de CTL par mail (si vous nous y aviez autorisé).

Dans ce contexte inédit, la CFTC DGFIP Locale s'est adaptée aux nouvelles contraintes du calendrier, imposées soit par la pandémie soit par la dgfip.

Nous avons été présents en distanciels et en présentiel pour :

- l'ensemble des agents mutés localement,
- les présentations et la défense des dossiers du personnel auprès de la direction,
- les contacts personnalisés et l'accueil des stagiaires ENFIP
- l'élaboration et la tenue de l'assemblée générale ont été effectuée par visioconférence

**Pour rester informé, abonnez-vous gratuitement à notre newsletter loirétaine, en contactant Mme stéphanie mounier par mail à [stephaniemounier@gmail.com](mailto:stephaniemounier@gmail.com) . Ainsi, vous pourrez recevoir toutes les communications et actions entreprises par votre syndicat au niveau local.**

#### **Du 17/12/2020 au 22/01/2021 Campagne de mutation nationale :**

Les règles de gestions ont changé nous vous accompagnerons dans la rédaction de votre demande de mutation et dans la défense de votre dossier auprès de la direction.

N'hésitez pas à nous contacter pour évoquer votre situation.

#### **Février 2021 campagne d'évaluation professionnelle :**

Cette année, les modalités ont changé, le recours en CAP Locale n'existera plus et sera remplacé par un recours auprès du tribunal administratif..... Cependant, comme à son habitude, la CFTC Locale continuera à vous accompagner de manière constructive.



*Joyeux Noël  
et  
bonne Année*

*avec la*  
**CFTC**